

# Externalisation de la restauration.

## Des questions ? Nos réponses



### Qui a décidé ?

**La Direction IBM en rêvait, la majorité en place au CE (CGC, CFTC, FO, SNA) l'a fait.**

Pour IBM cela simplifie le déménagement sur Bois Colombes.

L'UNSA a résolument voté contre (cf déclaration UNSA du 2 juillet 2008 sur [www.unsaibm.org](http://www.unsaibm.org))

### Avait on le choix ?

**Oui. La restauration est une prérogative exclusive du CE.**

Le CE était en droit d'exiger d'IBM un restaurant sur Bois Colombes qu'il aurait géré comme à son habitude ... La majorité en place ne l'a pas fait.

### IBM facture le prix des M<sup>2</sup> de restauration à ses salariés ?

**Oui. Comme elle l'a toujours fait de manière indirecte.** IBM facturait les M<sup>2</sup> au CEPB qui mutualisait ces coûts dans le compte d'exploitation « restaurants ».

La loi interdit à IBM de facturer les M<sup>2</sup> à un gérant extérieur, IBM a choisi, au dernier moment, de les facturer directement aux « clients », d'où le PPC<sup>(1)</sup> (qui comprend aussi le coût des fluides, l'amortissement des matériels lourds, ...). L'UNSA considère qu'IBM aurait pu supporter ces coûts !

(1) PPC : Perçu pour compte.

### Pourquoi le coût est-il plus élevé qu'avant ?

**Avant le CE subventionnait la restauration par un déficit comptable d'exploitation tout en ayant une politique tarifaire mutualisée.** Le CE consacrait 3,8 millions d'euros à la restauration, soit 30% de son budget.

Aujourd'hui nous sommes dans une politique de prix de RIE<sup>(2)</sup>. Celui ci comprend un droit d'entrée couvrant les coûts fixes et une tarification fortement différenciée par produit. Le prestataire extérieur se doit de faire des bénéfices !

Le CE subventionne une partie du droit d'entrée (coût budgétaire aujourd'hui difficile à évaluer compte tenu de l'incertitude de la future fréquentation de bois colombes).

Le coût définitif dépendra de la fréquentation du restaurant de Bois Colombes.

Rendez-vous début 2010 ...

(2) RIE : Restaurant Inter Entreprise

### La position de l'UNSA sur ce dossier ?

**L'UNSA a toujours été contre l'externalisation des restaurants** n'y voyant aucun intérêt pour personne. L'autogestion du CE permettait d'obtenir un coût global de repas moyen d'environ 8 €.

Il nous semblait évident qu'il serait très difficile de faire mieux.

### Comment faire pour se sortir de ce chausse trappe ?

**Il faudrait, dans l'immédiat, que le CE fasse un premier effort de subvention, en cadrant celui ci afin de ne pas obérer les subventions des autres activités (loisirs adultes, enfants, clubs, ...), les réserves financières du CE le permettent.**

L'UNSA demande de mettre ce sujet à l'ordre du jour du CE.

**D'autres solutions à plus long terme doivent être étudiées.**

**Le CE peut et doit faire pression sur le prestataire et la Direction, comme déjà fait avec succès à Bercy par le secrétaire du CE de l'époque, aujourd'hui UNSA.**

**PENSEZ-Y lors des prochaines élections professionnelles de septembre.**

**Donnez nous la majorité,  
nous saurons l'utiliser, dans votre intérêt**

